

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 10 mai 2010, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire
M. Richard Garant, conseiller
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère
Mme Francine Buisson, conseillère
M. Robert Hamel, conseiller
M. Michel Brodeur, conseiller

Est absente :

Mme Marlyne Muise, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La secrétaire-trésorière, directrice-générale est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Cas particuliers
- 3- Formation : Les suites de la Loi 76
- 4- Aqueduc Domaine Marchand et Domaine Samson
- 5- Dossier Bar le Monthélie
- 6- Organisation Balle mixte
- 7- Affaires nouvelles
- 8- Période de questions
- 9- Période de suggestions
- 10- Clôture de la séance

RÉS. 2010-05-157 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour avec la modification suivante :

- L'item 5 est reporté à une séance subséquente.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Sept personnes assistent à la séance de conseil.

Une question est posée concernant la résolution 2010-03-72 concernant un appui donné au Club Quad dans le cadre d'une demande de subvention Volet 2.

RÉS. 2010-05-158 LUMIÈRE DE RUE

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande à Hydro-Québec l'installation d'une lumière de rue à l'intersection du 5^{ième} Rang et de la rue du Petit-Lac-Rose sur le poteau ayant pour numéro T1Y1K.

Adoptée

RÉS. 2010-05-159 FORMATION SUITE DU PROJET DE LOI 76

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la directrice générale à s'inscrire à la formation La Gestion et l'octroi des contrats municipaux. Les suites du Projet de Loi 76 qui aura lieu le 15 juin prochain à l'Auberge des Gouverneurs de Shawinigan. Le coût est de 215,00 \$ plus taxes. Les dépenses inhérentes à cette formation seront payées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

AQUEDUC DOMAINE MARCHAND ET DOMAINE SAMSON

Monsieur le maire explique aux contribuables l'avancement du dossier de l'aqueduc au Domaine Samson et au Domaine Marchand.

RÉS. 2010-05-160 ORGANISATION BALLE MIXTE

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal alloue un montant de 100.00 \$ à monsieur Yvon Garand pour l'achat d'équipements concernant l'organisation de la balle mixte.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

MICHEL BRODEUR

Monsieur Brodeur mentionne que les cartes municipales sont arrivées et qu'elles sont en vente au coût de 2.00 \$ chacune.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Sept personnes assistent à la séance. Aucune intervention de la part du public.

RÉS. 2010-05-161 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 20H07.

Adoptée

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Micheline Allard
Sec.-très. dir.-générale

André Garant, maire